

Désignation de l'entreprise : SAS 132 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
Adresse de l'entreprise rue J-F Champollion 11000 CARCASSONNE Durée de l'exercice précédent\* 12

Número SIRET\* 79905566000010 Néant  \*

Exercice N clos le, 13 00 9 20 24 N-1 13 00 9 20 23

Table with columns: Brut (1), Amortissements, provisions (2), Net (3), Net (4). Rows include: Capital souscrit non appelé (I), Immobilisations incorporelles (AA-AL), Immobilisations corporelles (AN-AT), Immobilisations financières (BB-BH), Stocks (BL-BQ), Créances (BV-BZ), Divers (CA-CF), Comptes de régularisation (CH-CN), and TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) (CO).

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CP CR  
Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid-Quandri

Désignation de l'entreprise : SAS 132

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....5...000.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	84 069	66 097
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	210 380	167 972
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	299 949	239 569
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90 116	75 442
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	212	32 312
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 216	4 550
	Dettes fiscales et sociales	DY	137 956	175 913
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	232 501	288 217	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	532 449	527 786	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	232 501	288 217
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

132

SASU au capital de 5 000 euros,  
immatriculée au RCS de CARCASSONNE sous le numéro 799 055 660,  
dont le siège social est situé : RUE JEAN FRANCOIS CHAMPOLLION 11000 CARCASSONNE

## TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 28 MARS 2025

### EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 210 380,14 euros.

L'associée unique rappelle en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 84 068,51 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 294 448,65 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

#### Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 300,00 euros

#### Exercice N-2 :

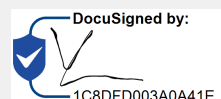
- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 400,00 euros

#### Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

#### La Présidente

Zone de signature



Certifié conforme